

---

## **BAIE LAVAL – FORESTVILLE**

---

### **Date de l'inventaire**

L'inventaire s'est déroulé en partie dans la baie Laval, mais aussi dans la baie des Mille-Vaches. Nous avons commencé par la baie Laval au cours de la semaine du 9 au 13 août 2004, pour ensuite continuer dans la baie des Mille-Vaches du 16 au 18 août 2004. Une autre fiche présente l'information pour la baie des Mille-Vaches.

---

### **Description**

La baie Laval est située légèrement à l'est de la baie verte, où arrive le traversier qui fait la liaison Rimouski-Forestville. D'une superficie de 12 km<sup>2</sup>, elle est peu profonde et entourée de caps rocheux. La rivière Laval (rivière à saumons) se jette dans cette baie, ainsi que le ruisseau Jean-Raymond. L'île Laval, à l'entrée de la Baie, protège en partie la baie Laval. Cette île a le statut de refuge faunique, car il s'agit d'un site de nidification de nombreux oiseaux, tel que le grand héron, l'eider à duvet, le cormoran à aigrettes et le goéland argenté. On retrouve aussi une concentration de phoque gris, des frayères à capelan, des bancs de myes communes et de moules bleues. Elle est utilisée par l'humain pour la pêche et la récolte de mollusques.

---

### **Zostère**

Suite à des travaux de GENIVAR et de Naturam environnement, la présence de zostère est identifiée et localisée dans la baie Laval, surtout le long du chenal Laval. Malgré que ce soit dans cette zone que l'herbier de zostère est le plus dense, nous avons trouvé et cartographié de la zostère dans une zone beaucoup plus large que dans le secteur du chenal. L'herbier de zostère prend ici la forme de plusieurs petits îlots plus ou moins espacés. À marée basse, lors des grandes marées, il est facile de détecter le secteur où peut pousser la zostère marine. En effet, de nombreux secteurs trop exondés lors de ces marées, n'est pas propice à la présence de la zostère. La partie nord de la baie, située entre le secteur où se jette la rivière Laval et la baie Didier, selon les travaux de GENIVAR, il y a présence de zostère. Nous n'avons pas été dans ce secteur et ne pouvons pas valider cette information.

---

### **Superficie**

Les zones plus denses de l'herbier sont d'environ 6 ha, en plus des nombreux petits îlots de zostère à travers la baie (Naturam Environnement, 1996). Nous avons observé que l'herbier de zostère occupe maintenant une superficie un peu plus grande.

---

### **Accès**

Il existe une mise à l'eau accessible par la route 132 dans le secteur de la rivière Laval. Nous ne l'avons pas utilisé et ne la conseillons pas, puisqu'elle n'a pas une bonne pente. En fait, elle est très à pic au début pour devenir plane dans l'eau. Elle serait efficacement utilisable seulement à marée haute, lors des grandes marées. Nous avons plutôt utilisé la mise à l'eau à l'est de la baie Verte, juste à côté du quai du traversier Rimouski-Forestville. Malgré qu'elle ne soit pas idéale, elle est plus praticable que celle dans la baie Laval. Les deux sont publiques, mais le stationnement peut être problématique du côté de la baie Laval. Pour ce rendre de la baie Verte à la baie Laval, la distance est raisonnable, mais lorsque le vent se lève, les vagues ralentissent les déplacements.

---

---

### **Navigabilité**

La navigabilité est très variable d'une journée à l'autre et même au cours d'une journée. Lors de notre séjour, les débuts d'après-midi ont toujours été difficiles parce qu'un vent sud-ouest se levait, créant de bonnes vagues. Ces vagues empêchent la cartographie en réduisant la visibilité dans l'eau et en ralentissant les déplacements. Lors des grandes marées, de nombreux secteurs sont inaccessibles à marée basse et c'est souvent à ces endroits que pousse la zostère marine. De plus, il faut faire attention aux grosses roches qui se trouvent un peu partout dans la baie.

---

### **Protocole d'inventaire**

1. Cartographie : Pour réussir à bien cartographier l'herbier, il faut venir lors des marées basses, tout en évitant la marée basse lors des grandes marées. Aussi, le début d'après-midi est à déconseiller, car le vent se lève. Malgré que la zostère soit souvent visible à l'œil nu, nous devons par endroit valider en regardant par le fond vitré du bateau.
2. Pièges et senne à menés : Les résultats de la pose de pièges ne nous a pas permis de déceler beaucoup d'organismes. Il semble que la période d'août ne soit pas très propice à cet exercice. Il est impossible de tirer un trait de senne, car la zostère est très loin de la rive.
3. Échantillonnage : Pour procéder à l'échantillonnage dans ce secteur, il faut attendre la marée basse lors des grandes marées. Il faut aussi travailler à partir de la chaloupe, car l'herbier de zostère est loin de la rive. Étant donnée la faible taille de cet herbier et sa faible densité (il s'agit plutôt d'îlots espacés), nous n'avons pas récolté d'échantillons dans la baie Laval.

---

### **Recommandations**

- Il faudrait aller vérifier du côté de la baie Didier l'étendue de la zostère marine et en faire la cartographie.
- Il faut privilégier les moments où la marée est basse, excluant les périodes de grandes marées, et profiter de l'avant-midi pour la cartographie.
- La pose de piège devrait être refaite plus au printemps ou au début de l'été.

### **Commentaire**

- De nombreux sites sur la Côte-Nord ont un herbier de zostère beaucoup plus important et intéressant que celui de la baie Laval.

---

### **Travaux connexes en cours dans ce secteur**

- Le Comité côtier Les Escoumins à la rivière Betsiamites a effectué, à l'automne 2004, un survol en hélicoptère de la zone côtière à marée basse afin de localiser les herbiers de zostère et prendre des photos.
-